

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 15/06/2026 - 2375 - 2016 B 00566 - 823 330 923 - AADT CORFU

AADT CORFU

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : 15 rue Peter Bruegel, ZA la Renaissance 59490 SOMAIN
823 330 923 RCS DOUAI

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

AADT CORFU
Société à responsabilité limitée
Immatriculée sous le numéro 823 330 923 RCS DOUAI

Représentée par :
Monsieur Ludovic CORFU,
agissant en qualité de représentant légal

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve.

Fait à SOMAIN,
Le 30 juin 2025.

Ludovic CORFU



EURL AADT CORFU

ZA la renaissance 15 rue Peter Bruegel

59490 SOMAIN

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 4312A

SIRET : 82333092300017

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**



SAS FNPC
ZAC DE L ERMITAGE

Tél : 0321210210

59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI

Désignation de l'entreprise : <u>EURL AADT CORFU</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>ZA la renaissance 15 rue Peter Bruegel 59490 SOMAIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>82333092300017</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA						
AC IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC				
		CX		CQ				
		AF	155	AG	155			
		AH	198 531	AI	198 531			
		AJ		AK				
		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO				
		AP		AQ				
		AR	363 752	AS	286 894	76 858		
		AT	800 432	AU	555 762	244 670		
		AV		AW				
		AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT			
			CU	100	CV		100	
			BB	149 900	BC		149 900	
			BD		BE			
			BF		BG			
			BH	23 770	BI		23 770	
TOTAL (II)		BJ	1 536 640	BK	842 811	693 828		
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	12 255	BM		12 255		
		BN		BO				
		BP		BQ				
		BR		BS				
		BT		BU				
	CREANCES	BV	15 321	BW		15 321		
		BX	3 312 809	BY	395 166	2 917 643		
		BZ	99 762	CA		99 762		
		CB		CC				
	DIVERS	CD		CE				
		CF	2 208 589	CG		2 208 589		
		CH	210 912	CI		210 912		
Comptes de régularisation	CJ	5 859 648	CK	395 166	5 464 482			
	CW							
	CM							
	CN							
	CO	7 396 288	IA	1 237 978	6 158 310			
Charges constatées d'avance (3)*								
TOTAL (III)								
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif* (VI)								
TOTAL GENERAL (I à VI)								
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		EURL AADT CORFU		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500 000)			DA	1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	150 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 220 232	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	632 150	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 502 383	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	877 151	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	21 916	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 120 788	
	Dettes fiscales et sociales			DY	601 452	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	34 620	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 655 928		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 158 310		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 634 012	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	2 à 5 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Matériel de bureau	1 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

E01030 - EURL AADT CORFU

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

1 Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Fonds commercial		198 531		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	198 686		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		355 875		30 255
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	4 000		26 335
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	608 904		136 320
		Matériel de bureau & mobilier informatique	56 092		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 024 871		192 911
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		150 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		23 635		135
		TOTAL	173 635		135
		TOTAL GENERAL	1 595 722		193 046

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Fonds commercial				198 531	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			198 686	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			22 378	363 752	
		Inst. gal. agen. amé. divers			30 335	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		31 220	714 004	
		Mat. bureau, inform., mobilier			56 092	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		53 598	1 164 184	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				150 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				23 770	
		TOTAL			173 770	
		TOTAL GENERAL		53 598	1 735 170	

1 Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	155			155
TOTAL	155			155
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	270 393	38 133	21 632	286 894
Autres	169	1 707		1 875
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	476 496	66 728	25 141	518 083
corporelles	24 820	10 984		35 804
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	771 878	117 551	46 773	842 656
TOTAL GENERAL	772 033	117 551	46 773	842 811

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



E01030 - EURL AADT CORFU

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

1 Euro

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	3 183 480			3 183 480
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	3 183 480			3 183 480

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages		427 256	427 256
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL		427 256	427 256

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	438 276	531 214		969 489	44 920	13 156		58 076
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	438 276	531 214		969 489	44 920	13 156		58 076



E01030 - EURL AADT CORFU

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

1 Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières		6 313.00		6 313.00
Autres approvisionnements		5 941.50		5 941.50
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL		12 254.50		12 254.50

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	149 900	149 900	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	23 770	23 770	
	Clients douteux ou litigieux	410 119	410 119	
	Autres créances clients	2 902 691	2 902 691	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	406	406	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	50 776	50 776	
	Etat & autres	35 886	35 886	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 694	12 694	
	Charges constatées d'avance	210 912	210 912	
TOTAUX		3 797 153	3 797 153	
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	210 912
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	210 912

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 901
Autres créances	12 404
Disponibilités	8 619
TOTAL	29 923

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 120 788	1 120 788		
Personnel & comptes rattachés	985	985		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	359 958	359 958		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	232 392	232 392		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	8 118	8 118		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	877 151	877 151		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	34 620	34 620		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 634 012	2 634 012		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	11 250			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	877 151			

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 939
Dettes fiscales et sociales	222 743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	31 064
TOTAL DES CHARGES À PAYER	290 746

AADT CORFU
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : 15 rue Peter Bruegel, ZA la Renaissance 59490 SOMAIN
823 330 923 RCS DOUAI

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 632 150,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	632 150,36 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 2,00 euros par part	300 000,00 euros
Le solde En totalité au compte « autres réserves »	332 150,36 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} juillet 2025.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :

250 000 euros, soit 1,66 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 250 000 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :

350 000 euros, soit 2,33 euros par titre

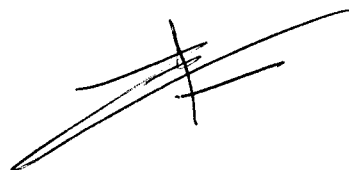
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 350 000 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2023 :

1 400 000,00 euros, soit 9,33 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 400 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.